



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

33) Désignation des membres des commissions communales (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Vu l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Le conseil municipal, après délibération :

- Approuve la désignation des conseillers municipaux aux commissions communales conformément au tableau annexé à la délibération.

Le Maire,
Philippe MANZANO



Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0

COMMISSIONS 2026

Travaux et entretien espaces verts

Président:	Philippe Beugueho		
Membres:	Sophie Remy	François Pierron	Thierry Bertrand
Représentant ONF:	Jean-Yves Greff	Laurent Druliolle	Jean-Yves Greff

Finances

Président:	Philippe Manzano		
Membres:	Philippe Beugueho	Thierry Bertrand	François Pierron

Culture, communication et manifestations

Président:	François Pierron		
Membres:	Virginie Pichard	Eliane Cabriol	Laurence Passion
- Referente bibliothèque municipale	Eliane Cabriol		Sandrine Raimondi
Suppléants:	Sandrine Raimondi		
- Rédaction en chef bulletin municipal:			
Membres:	Eliane Cabriol	Emilie Fritzinger	Francis Giudici

Lien social et CCAS

Présidente	Eliane Cabriol		
Membres:	L'ensemble du conseil municipal		

Appel d'offres et marché public

Président:	Philippe Manzano		
Membres:	Sophie	Philippe Beugueho	Marie Hanot
Suppléants:	francis	Sandrine Raimondi	Emilie Fritzinger

Aménagement du territoire et prospectives

Président:	François Pierron		
Membres:	conseil municipal		
a-Commission urbanisme et prospective:			
Membres:	François Pierron	Benoit Evrard	Jean-Yves Greff
b-Groupes de travail:			Philippe Manzano
- Embellissement, fleurissement et deco Noel	Sandrine Raimondi	Marie Hanot	Philippe Beugueho
Membres:			
Représentant Syndicat des Eaux:	Philippe Beugueho	Sophie Rémy	
	Laurent Druliolle	Thierry Bertrand	
Suppléants:			



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

34) Désignation d'un représentant au sein de la CLECT de l' Euro-Métropole de Metz (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'Euro-Métropole de Metz.

Le conseil municipal, après délibération :

- Désigne monsieur le Maire, Philippe MANZANO, comme représentant titulaire de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Euro-Métropole de Metz.

Le Maire,
Philippe MANZANO



Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

35) Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication

11/05/2026

Dépôt en

Préfecture

11/05/2026

Affichage

11/05/2026

Convocation

04/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de proposer les personnes suivantes

Titulaires :

BEUGUEHO Philippe
TOURNAIRE Michel
BAUDINET Françoise
GREFF Jean-Yves
PASSION Laurence
PICHARD Virginie
PIERRON Audrey
RAIMONDI Sandrine
CLEMENTE Gérard
LEROND Jacky
FRANCOIS Danielle
KEEPFER Jean-François

Suppléants :

PIERLOT Gilles
LECOMTE Pascal
GIUDICI Francis
HOSTRACHER Françoise
REINSCH Audrey
CLUZET Thierry
CABIROL Eliane
PIERRE Alain
POTIER Alfred
BERNARD Cyril
POUILLON Stéphanie
HANOT Marie

Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

36) Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de proposer la personne suivante : GIUDICI Francis – retraité -12 lotissement Les Vignottes-Frontigny 57245 Mécleuves

Le Maire,
Philippe MANZANO



Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

37) Désignation d'un correspondant défense (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de désigner monsieur le Maire, Philippe MANZANO, comme correspondant défense.

Le Maire,
Philippe MANZANO



Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

38) Désignation des délégués CNAS (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Décide de proposer les membres suivants pour assister aux instances du comité nationale d'action sociale (CNAS):
 - Représentant délégué élu : Mme Eliane CABIROL
 - Représentant délégué agent : Mme Marie LE BIGOT

Le Maire,
Philippe MANZANO



Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

39) Ecole maternelle : devis bus Parc Sainte Croix (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société KEOLIS d'un montant de 675 € T.T.C concernant le transport des élèves de l'école maternelle du Lanceumont en direction du Parc Sainte Croix à Rhodes.

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société KEOLIS d'un montant de 675 € T.T.C
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents avant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

40) Demande de remboursement à l'Euro-Métropole de Metz de l'achat de 2 batteries pour l'alarme du bassin de rétention du Lanceumont (rapporteur P. BEUGUEHO).

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Monsieur Philippe BEUGUEHO, 1^{er} adjoint au Maire, explique aux membres du conseil municipal que l'alarme du bassin de rétention situé au Lanceumont fonctionne sur batteries. La commune a procédé à l'achat de deux batteries auprès de la société BATTERIE MULTI SERVICES d'un montant de 366 € T.T.C pour le compte de l'Euro-Métropole de Metz. Conformément à la convention de mise à disposition de biens de la commune de Mécleuves au bénéfice de Metz Métropole pour l'exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », il convient de demander à l'Euro-Métropole de Metz le remboursement de cet achat.

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise monsieur le Maire à demander à l'Eurométropole de Metz le remboursement de l'achat de deux batteries auprès de la société BATTERIE MULTI SERVICES pour un montant de 366 € T.T.C.

Le Maire,
Philippe MANZANO

Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	11
votants	13
absents	4
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absente excusée arrivée à 20h35 : FRITZINGER

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

41) Création d'emploi saisonnier (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L332-23 ;
Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
le conseil municipal décide :

Affichage
11/05/2026

- de créer un emploi saisonnier d'agent contractuel sur la base de l'article L332-23-2 (accroissement saisonnier) du code général de la fonction publique, pour une durée d'un mois en juillet 2026 à raison de 35h/semaine au grade d'adjoint administratif territorial IB 367 IM 366 pour effectuer des missions de secrétariat.
- d'autoriser monsieur le Maire à signer le contrat de recrutement correspondant.

Convocation
04/05/2026

Délibération : adoptée
Votes Pour : 13
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

42) Terrain communal au Lanceumont (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 15 du 10 février 2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières ;

Vu l'article L 3211-14 du code général des propriétés des personnes publiques relatif aux modes de cession d'immeubles appartenant aux collectivités territoriales et autres ;

Affichage
11/05/2026

Vu l'autorisation de division foncière DP 57 454 24 Y 0039 accordée le 09/12/2024 ;

Vu le PV d'arpentage du 17/12/2024 des parcelles communales section 37 n° 342 et 343 ;

Vu le PV d'arpentage du 02/09/2025 de la parcelle communale section 37 n° 345 ;

Convocation
04/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise monsieur le Maire à procéder à la vente de parcelles communales situées dans le lotissement Les Grandes Tournailles au Lanceumont cadastrées section 37 n° 342, 343 et 345 d'une surface totale de 871 m²;
- Décide de fixer à 18 000 € l'are le prix de vente de ces parcelles communales viabilisées ;
- Donne tout pouvoir au Maire pour la signature des documents y afférents.

Le Maire,
Philippe MANZANO

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

43) Chambre d'Agriculture de la Moselle : contrat de prestation de conseil (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune de Mécleuves louait, depuis 2003, des terres agricoles sur le ban de Mécleuves, cadastrées section 38/40, parcelle n°1/7 d'une contenance de 6 Ha 70 ares à Mme LAURILLARD décédée en 2025.

Le conseil municipal prend connaissance de la proposition de contrat de la chambre d'agriculture de la Moselle pour l'accompagnement juridique relatif à l'appel à candidatures et rédaction du bail à ferme.

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise le Maire à solliciter la Chambre d'Agriculture pour un accompagnement juridique relatif à l'appel à candidatures et rédaction du bail à ferme.
- Accepte la proposition de contrat de la Chambre d'Agriculture pour un montant de 579 € H.T.
- Fixe la date d'effet 01/09/2026 de la résiliation du prêt à usage consenti à monsieur BARBIER
- Approuve le montant du fermage à 700 € par an ;
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

44) Proposition d'acquisition d'un terrain à l'entrée du Lanceumont (rapporteur P. MANZANO)

Publication
11/05/2026

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et des opérations immobilières ;

Vu l'article L 3211-14 du code général des propriétés des personnes publiques relatif aux modes de cession d'immeubles appartenant aux collectivités territoriales et autres ;

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les propriétaires du terrain cadastré section 37 parcelle 12 d'une surface de 7 240 m² situé en zone agricole à l'entrée du Lanceumont en provenance de Mécleuves proposent de le vendre à la commune de Mécleuves.

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise monsieur le Maire à procéder à l'acquisition du terrain cadastré section 37 parcelle 12 d'une surface de 7 240 m²
- Propose de fixer le prix de la vente de ce terrain agricole à 3 700 €.
- Donne tout pouvoir au Maire pour la signature des documents y afférents.

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

45) Devis mobilier cantine périscolaire (rapportrice E. FRITZINGER)

Publication
11/05/2026

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société ADEQUAT d'un montant de 9 252.18 € H.T concernant l'achat de mobiliers pour la cantine périscolaire.

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société ADEQUAT d'un montant de 9 252.18 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Le Maire,
Philippe MANZANO

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 11 Mai 2026

A 20h00

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	12
votants	15
absents	3
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, PIERRON, BERTRAND, GIUDICI, DRULIOLLE,
Mmes CABIROL, REMY, FRITZINGER, HANOT, PASSION, RAIMONDI

Absents ayant donné procuration : GREFF procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERRON, PICHARD procuration à FRITZINGER

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Mme LE BIGOT Marie secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION

46) Devis nettoyage rideaux de scènes (rapportrice E. CABIROL)

Publication
11/05/2026

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société Débarras Grand Est (DGE) d'un montant de 749.28 € H.T concernant le nettoyage des rideaux de scènes de la salle polyvalente du Lanceumont.

Dépôt en
Préfecture
11/05/2026

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société Débarras Grand Est d'un montant de 749.28 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
11/05/2026

Convocation
04/05/2026

Délibération : adoptée
Votes Pour : 10
Votes Contre : 0
Abstention : 5

Le Maire,
Philippe MANZANO

